

**ANNEXE****Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées au Président et Vice-Présidents de COTELUB**

	PRESIDENT	VICE-PRESIDENT
Nombre d'élus concernés par le versement de l'indemnité	1	6
Taux voté par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	60.75%	22.26%
Indemnité brute mensuelle au 27/05/26 par élu (à titre indicatif)	2 497.14 €	915.00 €
COUT TOTAL ANNUEL pour COTELUB	95 845.85 €	
ENVELOPPE INDEMNITAIRE GLOBALE ANNUELLE maximale (à titre indicatif)	106 485.52 €	